Novembre 2020
Accès à la cité scolaire Laure Gatet

En raison de la **crise sanitaire** (dérogation au confinement pour les établissements scolaires) et **sécuritaire** (plan Vigipirate réhaussé au niveau maximum « urgence attentat »), la grille d'accès à la cité scolaire Laure Gatet sera fermée en dehors des heures d'entrée et sortie, intercours et récréations.

Sonneries	Ouverture de la grille	Fermeture de la grille
8h00 ←	7h30	8h05
8h55 ←	8h50	9h
9h50 (R)	9h50	10h10
11h00 →	10h55	11h05
11h55 →	11h50	12h10

Sonneries	Ouverture de la grille	Fermeture de la grille
12h50 ←	12h45	13h
13h45 ←	13h40	13h50
14h40	14h35	14h45
15h35(R) →	15h35	16h
15h50 →	15h45	15h55
16h45 →	16h45	16h55
17h40 →	17h40	17h50

(R) Récréations ← entrées principalement → sorties principalement

1) Nous appelons élèves et familles à une vigilance particulière quant à leur **ponctualité** afin de pouvoir accéder à la cité scolaire.

2) Nous rappelons qu'en dehors de la cité scolaire, <u>élèves ; étudiants et familles sont soumis aux conditions du confinement :</u>
   a. Être **en possession de l'attestation de déplacement** visée par l'établissement pour se déplacer
   b. Les **regroupements sur la voie publique sont interdits**
   c. Les **déplacements pour des motifs autres que ceux dérogatoires sont interdits.**

3) Par conséquent, tant pour **des raisons sanitaires que de sécurité**, nous appelons les élèves et étudiants à :
   a. **Arriver** dans la mesure du possible **juste avant l'ouverture de la grille**
   b. **Ne pas stationner sur le parvis**, qui plus est en groupe
   c. **Entrer sacs ouverts en présentant le carnet de correspondance ou la carte de lycéen/étudiant.**
   d. Pour les lycéens, **ne pas quitter l'enceinte de la cité scolaire sans absolue nécessité**
   e. **Rentrer immédiatement au domicile dès la fin des cours** et le départ de la cité scolaire, notamment pour les externes le midi.

Le proviseur,
Marie-Anne SÉNÉJOUX